

**FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS**

Championnat de France d'Echecs des Jeunes du 14 au 21 avril 2012 à NÎMES

## **REGLEMENT INTERIEUR**

**Article 1 :** La Fédération Française des Echecs organise le Championnat de France des Jeunes 2012, au Parnasse, au Boulodrome (avenue du Languedoc), et au Stade des Costières à Nîmes (30) du 14 au 21 avril 2012.

**Article 2 :** le Championnat comprend seize tournois déclinés comme suit :

- ☐ Championnat JUNIOR mixte et féminin
- ☐ Championnat CADET mixte et féminin
- ☐ Championnat MINIME mixte et féminin
- ☐ Championnat BENJAMIN mixte et féminin
- ☐ Championnat PUPILLE mixte et féminin
- ☐ Championnat POUSSIN mixte et féminin
- ☐ Championnat PETIT-POUSSIN mixte et féminin
- ☐ OPEN A
- ☐ OPEN B

### **Article 3 : Participation**

Peuvent y participer les joueurs français et les étrangers scolarisés en France. Ces derniers doivent être licenciés à la FFE au plus tard le 30 novembre de la saison en cours. Les Championnats de France Cadets et Juniors sont ouverts à tout joueur licencié A appartenant à la catégorie en question. Les Championnats de France Minimes, Benjamins, Pupilles, Poussins et Petits Poussins sont réservés aux joueurs qualifiés tels que définis par l'article 2 des Règles du Championnat de France des Jeunes (Livre de la Fédération, page 3.3.1). Les litiges concernant la participation sont tranchés par la Direction Technique Nationale des Jeunes

L'Open A est réservé aux joueurs licenciés dans les catégories Minime, Benjamin, Pupille et non qualifiés pour les championnats.

L'Open B est réservé aux joueurs licenciés dans les catégories Poussin et Petits-Poussin et non qualifiés pour les championnats.

Ne seront appariés à la première ronde que les joueurs ayant réglé leurs droits d'inscription et fait contrôler la validité de leur licence au plus tard le samedi 14 avril à 12h30 pour les juniors, cadets, minimes, benjamins, pupilles ou le mardi 17 avril à 12h30 pour les poussins et petits-poussins.

### **Article 4 : Règles**

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale Des Echecs (Congrès de Dresde, applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2009).

Les règles d'appariement sont celles du C04 (Fide Handbook) : neuf rondes, appariements au système suisse intégral, sans aucune protection (club, ligue, famille...), assisté par ordinateur (programme PAPI, homologué par la F.F.E.).

L'appariement des Juniors Filles sera adapté en fonction du nombre de participantes (tournoi toutes rondes, open, tournoi fusionné avec les Juniors Mixtes...).

### **Article 5 : Salle de Jeu**

Les grandes catégories (juniors, cadets, minimes, benjamins, pupilles) joueront au Boulodrome, les petites catégories (poussins et petits-poussins) joueront au Stade des Costières.

### **Article 6 : Cadence**

Junior, Cadet, Minime, Benjamin, Pupille, Open A : **1h30 + 30 secondes par coup**. Notation obligatoire en permanence. Une pendule spécifique (réglée sur la cadence 2 heures au KO sans incrément) peut être utilisée pour les tables dont l'un des joueurs est non-voyant ou malvoyant.

Poussin, Petit-Poussin, Open B : **50 min + 10 secondes par coup**. Notation obligatoire. Si un joueur dispose de moins de cinq minutes à sa pendule il n'est plus obligé de noter. Si un joueur est dans l'impossibilité de noter, sa pendule sera ajustée par l'arbitre d'une manière équitable. Une pendule spécifique (réglée sur la cadence 61 min. au K.O sans incrément) peut être utilisée pour les tables dont l'un des joueurs est non-voyant ou malvoyant.

### **Article 7 : Classement – Départage**

Le classement est établi au nombre de points. Pour l'attribution du titre de Champion de France, si plusieurs joueurs ont le même nombre de points à la première place, des matchs de départage sont organisés suivant les modalités de l'article 3.4 des Règles du Championnat de France des Jeunes. C'est le résultat de ces matchs de départage qui détermine le classement de tous les joueurs y ayant participé.

- a) s'il n'y a que 2 ex æquo, le match se fait en parties de 15 min. + 10 s. aller-retour avec couleurs inversées. En cas d'égalité à l'issue de ce match, nouveau départage en blitz, aller-retour à la cadence de 3 min. + 2 s. par coup, avec couleurs inversées. En cas d'égalité, le match est rejoué.
- b) s'il y a 3 ou 4 ex æquo, un tournoi toutes rondes en parties de 15 min. + 10 s. est organisé. En cas d'égalité de 2, 3 ou 4 joueurs à l'issue de ce match, une formule coupe est organisée entre les ex æquo suivant les modalités du paragraphe c.
- c) S'il y a plus de 4 ex æquo, une formule coupe à élimination directe est mise en place. Les joueurs se voient attribuer un numéro d'appariement de 1 à x en fonction de leur classement dans le tournoi principal. Le 1 rencontre le 8 (éventuellement il est exempt si moins de 8 joueurs), le 2 rencontre le 7 (éventuellement exempt) etc. Au deuxième tour, le vainqueur de 1-8 rencontre le vainqueur de 4-5 et le vainqueur de 2-7 rencontre le vainqueur de 3-6. Les matchs se jouent à la cadence de 3 min. + 2 sec. par coup en aller-retour, avec couleurs inversées. En cas d'égalité, le match est rejoué. Les joueurs éliminés jouent aussi des matchs de classement suivant le même principe.

Le présent règlement intérieur, dûment affiché à l'entrée de la zone de jeu, tient lieu de convocation. Les joueurs et joueuses concernés par les éventuels matchs de départage sont informés dès la fin de la dernière ronde de l'heure des départages par voie d'affichage sur les emplacements prévus. Cet affichage tient lieu de convocation.

Pour les autres ex æquo et pour les Opens, le départage se fait en utilisant dans l'ordre :

- 1) Buchholz Tronqué (somme des scores ajustés des 7 meilleurs adversaires)
- 2) Performance

### **Article 8 : Divers**

La zone de jeu est accessible aux joueurs 30 minutes avant le début de la ronde. L'accès est strictement interdit aux spectateurs (parents et accompagnateurs) et à toute autre personne non autorisée par le chef arbitre ou par l'organisateur.

Les appariements sont affichés, à titre indicatif, après la fin de la ronde, sur le lieu du tournoi, sur Internet et par SMS pour les abonnés. L'appariement officiel est affiché sur le lieu du tournoi, une heure avant le début de la ronde.

**Article 9 : Arbitrage**

Arbitre en chef: Stéphane Escafre

|                 | Arbitre Principal             | Arbitre Adjoint      |
|-----------------|-------------------------------|----------------------|
| Juniors         | Stephen Boyd                  |                      |
| Cadets          | Jean-Baka Domelevo-Entfellner | Pierre Carteron      |
| Minimes         | Gérard Hernandez              | Georges Bellet       |
| Benjamins       | Christo Dimitrov              | Adina Hamdouchi      |
| Pupilles        | Cyril Humeau                  | Jérôme Canonge       |
| Poussins        | Dominique Dervieux            | Emily Minaud         |
| Petits-Poussins | Chantal Baudson               | Richard Weintraub    |
| Open A          | Mickael Pouchon               | Jean-Lilian Aujoulat |
| Open B          | Olivier Minaud                | Stéphane Escafre     |

Seront également présents, avec autorité d'arbitre : Erick Mouret, ainsi que toute personne dûment désignée par l'arbitre en chef. La compétence de chaque arbitre n'est pas limitée à un tournoi mais étendue à l'ensemble du Championnat.

**Article 10 : Horaires**

| DATES    | JUN-CAD-MIN-BEN-PUP-Open A                                                                                 | POU-PPO-Open B                                                                                  |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 13/04/12 | <b>Accueil : 14 h 00 – 20 h 00</b>                                                                         |                                                                                                 |
| 14/04/12 | <b>Accueil : 9 h 00 – 12 h 00</b><br><b>Cérémonie d'ouverture : 15 h 00</b><br>Ronde 1 : 15 h 30 – 19 h 30 |                                                                                                 |
| 15/04/12 | Ronde 2 : 09 h 00 – 13 h 00<br>Ronde 3 : 14 h 30 – 18 h 30                                                 |                                                                                                 |
| 16/04/12 | Ronde 4 : 14 h 30 – 18 h 30                                                                                |                                                                                                 |
| 17/04/12 | Ronde 5 : 14 h 30 – 18 h 30                                                                                | <b>Accueil : 9 h 00 – 12 h 00</b><br>Ronde 1 : 14 h 30 – 16 h 30<br>Ronde 2 : 17 h 00 – 19 h 00 |
| 18/04/12 | Ronde 6 : 14 h 30 – 18 h 30                                                                                | Ronde 3 : 14 h 30 – 16 h 30<br>Ronde 4 : 17 h 00 – 19 h 00                                      |
| 19/04/12 | Ronde 7 : 14 h 30 – 18 h 30                                                                                | Ronde 5 : 14 h 30 – 16 h 30<br>Ronde 6 : 17 h 00 – 19 h 00                                      |
| 20/04/12 | Ronde 8 : 14 h 30 – 18 h 30                                                                                | Ronde 7 : 14 h 30 – 16 h 30<br>Ronde 8 : 17 h 00 – 19 h 00                                      |
| 21/04/12 | Ronde 9 : 09 h 00 – 13 h 00                                                                                | Ronde 9 : 09 h 00 – 11 h 00                                                                     |
|          | <b>Départages : 14 h 30 – 17 h 00</b><br><b>Remise des prix : 17 h 30</b>                                  |                                                                                                 |

**Article 11 : Commission d'Appel**

Une commission d'appel est chargée de trancher les litiges ayant fait l'objet d'un appel de la part d'un joueur, pour l'ensemble du Championnat. Pour présenter un appel, il faut en informer l'arbitre au moment de l'incident et, le cas échéant, continuer la partie selon ses directives ; dès la fin de la partie, le plaignant dépose une réclamation écrite auprès de l'arbitre principal de son tournoi.

La commission d'appel est composée de trois membres :

- le directeur national de l'arbitrage, Gérard HERNANDEZ ou son représentant
- l'organisateur, Henri CARVALLO ou son représentant
- le directeur national des jeunes, Bruno JAUEN ou son représentant

La commission est présidée par le directeur national de l'arbitrage ou son représentant.

Les décisions de cette commission sont sans appel.

Aucun membre de la commission ne peut délibérer sur une question le concernant, ou concernant au premier chef un joueur qu'il encadre.

## **Article 12 : Conduite des joueurs**

- Les joueurs ne sont pas autorisés à quitter "la salle de jeu" sans la permission de l'arbitre. La salle de jeu est définie comme étant la zone de jeu, les toilettes, la buvette et les autres emplacements désignés par l'arbitre. Le joueur ayant le trait n'est pas autorisé à quitter sa zone de jeu sans la permission de l'arbitre. Les joueurs ne doivent pas se rendre dans d'autres zones de jeu que celle de leur catégorie.
- Eviter toute discussion et toute lecture suspecte. Aucune discussion ne doit se faire sans la présence d'un arbitre.
- Pas de téléphone (ou autre moyen électronique de communication) dans la salle de jeu.
- Les joueurs ayant terminé leur partie deviennent des spectateurs.
- En cas de victoire ou de défaite, les joueurs doivent remettre le jeu en place (sauf sur les échiquiers sensitifs), éteindre la pendule et quitter la zone de jeu. Le vainqueur apporte à la table d'arbitre les originaux des feuilles de parties signées et dûment complétées (résultat de la partie très clairement indiqué, nom du vainqueur entouré).
- Partie nulle :
  - \* la nulle par accord mutuel n'est pas autorisée. Deux joueurs faisant une nulle par accord mutuel seront sanctionnés par une double perte.
  - \* Si un pat ou une position morte (absolument aucun mat ne peut se produire) se présente, avant de ranger les pièces, les joueurs doivent appeler l'arbitre qui validera le résultat, s'il y a lieu.
  - \* En cas de répétition de position (art. 9.2 des règles du jeu), ou si les 50 derniers coups consécutifs ont été effectués par chaque joueur sans aucune prise, et sans mouvement de pion, alors, le joueur au trait est autorisé à réclamer la nulle à l'arbitre.
  - \* Si la nulle est constatée et validée par l'arbitre, les joueurs entourent les deux noms, écrivent « ½ » ou « 0,5 », et signent les feuilles, puis remettent les feuilles à l'arbitre, et rangent les pièces.
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Analyses et Blitz sont interdits dans la zone de jeu.
- Il est strictement interdit de fumer dans la zone de jeu, ainsi que dans toute autre zone du site, à l'exception de celles explicitement désignées comme zones fumeurs.
- Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'arbitre) est considéré comme ayant abandonné le tournoi et n'est pas apparié pour la ronde suivante. Si l'abandon n'est pas justifié, une demande d'explication lui est adressée par courrier. Sans réponse sous quinzaine, une suspension automatique de licence d'une durée de 3 mois est infligée, conformément aux règlements fédéraux.
- Au début de la partie, les joueurs vérifient la position des pièces, l'affichage des pendules et l'attribution des couleurs.
- Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Echecs » peut être sanctionné.
- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement (dégradation, tapage, etc.) pourra être sanctionné par l'exclusion du Championnat. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Championnat.
- Présence indispensable des joueurs primés lors de la cérémonie de clôture. Une absence pouvant entraîner la perte du prix pour le joueur.

## **Article 13 :**

Un joueur, qui arrive 30 minutes ou plus après le début de la ronde, perdra sa partie sauf si l'arbitre en décide autrement.

## **Article 14 :**

La participation au championnat implique l'engagement à respecter ce règlement.

A Nîmes, avril 2012

L'arbitre en chef  
Stéphane Escafre

L'organisateur  
Henri Carvallo

---

# CHARTRE DES JOUEURS D'ECHECS

## JE RESPECTE LES REGLES

- Les règles doivent être appliquées de **bonne foi**.
- Le résultat de la partie doit être acquis **loyalement**.
- Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un **réel affrontement sur l'échiquier**.

## JE RESPECTE L'ADVERSAIRE

- Respecter l'adversaire, c'est refuser de jouer en ayant recours à la **tricherie**.
- Respecter l'adversaire, c'est **éviter de le déranger**.
- Respecter l'adversaire, c'est veiller à être toujours **poli**.

## JE RESPECTE L'ARBITRE

- L'arbitre dispose de toute **l'autorité** nécessaire pour veiller à l'application des règles du jeu.
- L'arbitre est le **représentant officiel de la F.F.E.** sur les lieux du tournoi.
- Face à une décision de l'arbitre en cours de jeu, le joueur doit **obtempérer** mais il peut déposer un **appel**.

## JE RESPECTE L'ORGANISATEUR

- Chaque joueur doit **concourir à la bonne tenue** de la compétition.
- Chaque joueur doit se conformer au **Règlement Intérieur** affiché dans l'aire de jeu.
- Toute réclamation doit être **exprimée en des formes courtoises et correctes**.

|                                                                                                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>NE PAS RESPECTER CETTE CHARTE, C'EST S'EXPOSER<br/>A DES PENALITES SPORTIVES OU A DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES</b></p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|